



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Népal

Question écrite n° 30170

Texte de la question

Au moins sept membres des forces de sécurité népalaises ont été tués dans des attaques séparées des rebelles maoïstes dans ce royaume de l'Himalaya soumis à des violences depuis la fin du cessez-le-feu en août dernier. Deux soldats et un policier sont morts et neuf autres ont été blessés lorsque leur véhicule a sauté sur une mine courant de ce mois de novembre 2003 dans le village de Bisamoda dans le district de Dhanusa, à environ 200 kilomètres au sud-est de la capitale Katmandou. Toujours pendant ce mois de novembre 2003, dans le district voisin de Siraha, deux soldats ont été tués dans la ville de Lahan alors qu'ils patrouillaient dans un marché. De même, deux policiers qui fouillaient des bus à un poste de contrôle ont été tués par balles à Gorkha, à environ 120 kilomètres à l'ouest de Katmandou. Les combats entre les troupes gouvernementales et la guérilla maoïste se sont donc intensifiés depuis que les rebelles ont quitté la table des négociations de paix, en août dernier, mettant ainsi un terme à sept mois de cessez-le-feu. Au moins 1 200 personnes ont été tuées dans ces derniers combats. Compte tenu de l'évolution inquiétante de la situation au Népal, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer les initiatives que la France entend développer à destination de cet État afin que cette crise puisse trouver une solution satisfaisante dans les plus brefs délais.

Texte de la réponse

La France avait salué la reprise du dialogue entre le gouvernement du Népal et le parti communiste népalais maoïste (CPN-M) engagé à la suite du cessez-le-feu intervenu le 29 janvier 2003. Un appui européen avait également été proposé pour favoriser la mise en oeuvre de l'accord sur les droits de l'homme proposé aux parties par la Commission des droits de l'homme du Népal. La France a donc déploré l'annonce par le CPN-M, le 27 août, de la rupture de ces négociations et de la fin du cessez-le-feu qui ont conduit à la reprise des hostilités. Elle a également condamné les attaques perpétrées contre des officiers de l'armée népalaise. La France continuera, tant sur le plan bilatéral que dans le cadre de l'Union européenne, à déployer les efforts nécessaires pour faciliter la reprise du dialogue entre les deux parties en vue d'une résolution pacifique et négociée du conflit.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30170

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2003, page 9524

Réponse publiée le : 10 février 2004, page 1002